

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Bretagne Occidentale - UBO
Projet d'offre de formation de 2^e cycle pour
le contrat 2022 – 2027

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 15/03/2021

Rapport publié le 09/05/2022

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Guy Labarre, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Présentation

L'offre de formation de deuxième cycle de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) porte 69 mentions et est divisée en quatre champs de formation : *Arts, lettres, langues et Sciences humaines et sociales (ALL-SHS)* ; *Droit, économie, gestion (DEG)* ; *Mer et littoral (ML)* ; et *Sciences, technologies, santé (STS)*. Parmi ces mentions, sept sont demandées à la création dont deux *ex-nihilo* et cinq issues de restructurations tandis que deux mentions demandées en renouvellement n'ont pas été évaluées lors du bilan, faute d'un dossier d'auto-évaluation déposé. Deux mentions n'ont par ailleurs pas été reconduites.

En ALL-SHS, les 26 formations sont portées par trois composantes : l'Unité de formation et de recherche (UFR) de Lettres et sciences humaines (LSH), l'UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) et l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE). Seules quelques formations des métiers de l'éducation et de la formation relèvent à la fois de l'INSPE et de LSH, ou de l'INSPE et de STAPS. L'offre de formation de ce champ, très classique, est reconduite et augmentée par la création de deux mentions : *Création artistique* et *Humanités numériques*.

Le projet du champ de formations DEG, très classique lui aussi, inclut 18 formations portées par trois composantes : l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) pour le master *Administration publique* ; la faculté de Droit, économie, gestion et administration économique et sociale (DEGAES) pour 9 masters, dont 5 relèvent de la discipline juridique ; et par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) pour 7 masters. L'offre est reconduite, augmentée de trois mentions issues de la restructuration du master *Droit* et d'une mention *Management des systèmes d'information* existant auparavant sous forme d'un parcours dans la mention *Contrôle de gestion et audit organisationnel* qui perdure par ailleurs.

Le champ ML regroupe naturellement les 8 formations du domaine *Sciences de la mer et du littoral*, domaine spécifique à l'UBO. Hormis la mention *Droit des activités maritimes* qui est portée par la faculté DEGAES, les autres formations sont rassemblées à l'Institut universitaire européen de la mer. L'offre de mentions est reconduite à l'identique et voit émerger la création de parcours dans les mentions *Biologie*, *Biotechnologies* et *Physique*.

Le champ STS est constitué selon un périmètre disciplinaire du domaine STS de l'UBO. Il est porté par cinq composantes : l'UFR Sciences et techniques pour les masters, les diplômes en santé étant portés par l'UFR Médecine et sciences de la santé, l'UFR d'Odontologie, et l'École universitaire de maïeutique - composante de l'UBO depuis le 1er janvier 2020 et le Département d'orthophonie. L'offre de formation de ce champ est majoritairement reconduite à l'identique sauf dans le master *Biologie-santé* qui restructure ses huit parcours et le master *Réseaux et télécommunications* qui ne conserve qu'un des trois parcours, les deux autres se regroupant dans une nouvelle mention *Électronique, énergie électrique, automatique* pour en améliorer la lisibilité. Les interfaces entre les composantes ne sont pas précisées dans le projet.

Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 2^e cycle

Le parti pris dans la rédaction de ce rapport a été de ne pas reprendre des éléments déjà analysés dans les dossiers bilan mais d'appuyer l'analyse uniquement sur les documents reçus dans la phase projet et sur les échanges lors de la visite de l'université.

Le positionnement de l'offre de formation dans l'offre globale du site, dans le territoire, dans l'environnement recherche, avec les écoles doctorales et dans l'environnement socio-économique ou culturel n'est pas abordé dans le dossier projet. Celui-ci n'aborde pas non plus la présentation de la structure de pilotage et opérationnelle de l'offre de formation au niveau de l'université. Seule la structuration de l'offre de formation est présentée par l'établissement. Le dossier est constitué de tableaux qui présentent le type de diplôme, l'intitulé de la mention, le domaine et la composante auxquels les formations appartiennent. Les informations sont donc factuelles. Le projet, tel que décrit dans le dossier, ne présente pas d'information sur la participation des étudiants et des diplômés au pilotage et à l'évaluation des formations, sur la participation de la recherche et du monde socio-économique et culturel aux formations, sur la capacité de coordination des formations et/ou de mutualisation(s) des enseignements et des équipes pédagogiques, sur le suivi de l'offre de formation (réussite et insertion professionnelle, innovation pédagogique, formation continue, stage, etc.), sur le management de la qualité mis en œuvre par l'établissement ni sur la capacité d'autoévaluation des formations concernant les forces et faiblesses en matière d'attractivité et de réussite.

Les dossiers des mentions sont de qualité inégale et certains sont très laconiques. D'autres explicitent leur démarche d'évolution par rapport à la précédente évaluation du Hcéres comme les mentions *Biotechnologies* dans le champ ML ou *Biologie-Santé*, *Chimie* dans le champ STS. Cette évolution est également illustrée, dans le champ DEG, d'une part en droit par la création de quatre mentions distinctes répondant à l'existence de quatre parcours qui fonctionnaient en totale autonomie dans l'ancienne offre, et, d'autre part, par l'explicitation par les masters *Contrôle de gestion et audit organisationnel* et *Management des systèmes d'information*, des éléments les différenciant des autres mentions dans le paysage universitaire.

Dans le champ ALL-SHS, l'offre de formation apparaît très classique et, faute d'argumentation, laisse l'impression d'une mosaïque sans identité, malgré l'intégration de deux nouveaux masters à la nouvelle carte de formation : *Création artistique et Humanités numériques*. Pour ce champ, à la suite des 26 formations citées, il est expliqué qu'il se décompose en deux sous-champs ALL et SHS : cela souligne le manque de projet commun et de conception globale ou le peu d'appropriation de la notion de champ.

Dans le domaine des arts, dans lequel l'UBO dispose déjà de deux mentions, on aurait apprécié de mieux comprendre les évolutions proposées pour la nouvelle accréditation. Il est étonnant de vouloir faire naître un master *Création artistique*, sans doute prometteur au vu du projet exposé, alors que cette orientation existe par ailleurs déjà dans la mention *Arts de la scène et spectacle vivant*.

Il en va de même pour la création d'un master *Humanités numériques vis-à-vis* du parcours *HistNum* du master *Épistémologie et histoire des sciences et des techniques* pour lesquels on se limite à constater des différences. Le contenu ambitieux du nouveau master *Humanités numériques*, tourné notamment vers l'intelligence artificielle, pose question quant au recrutement d'étudiants venant de licences SHS dont la formation en numérique reste modeste : un dialogue et une réflexion plus approfondis seraient donc nécessaires.

Par ailleurs, afin de répondre aux objectifs de tension sur l'offre de formation, l'université pourrait par exemple, réfléchir au rapprochement des mentions *Langues et Sociétés* et *Arts, Lettres et civilisations* de façon à les renforcer.

Concernant le master *Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé*, alors que le dossier développait peu l'argumentaire nécessaire à comprendre la restructuration proposée, la visite a clairement mis en évidence la justification conduisant à l'arrêt de la co-accréditation avec Angers et la création d'un parcours supplémentaire.

Le master *STAPS Entraînement, optimisation, performance sportive (EOPS)* présente une demande de renouvellement également marquée par la fin d'une co-accréditation avec les universités de Nantes et de Rennes 2 et en même temps le maintien de coordinations et de mutualisations avec ces mêmes établissements. L'objectif est de donner, à juste raison, davantage de souplesse aux collaborations et d'échapper à des surcharges inutiles.

Le projet du champ de formations DEG donne une place plus importante qu'à la période précédente à l'alternance, ce qui est positif en termes d'acquisition des compétences de métier. On note de manière positive que le déploiement conséquent de l'approche par compétences (par exemple pour le master *Comptabilité-Contrôle-Audit*) est également prévu. La restructuration en quatre masters distincts de l'offre juridique permet de créer des cursus de niche qui devraient accroître l'attractivité du champ DEG. Le dossier ne précise pas la composante de rattachement du master *Management et commerce international* qui est le résultat de la collaboration entre l'UFR Lettres et SHS et l'IAE de l'UBO ; le partage des responsabilités sera à éclaircir afin de redonner à qui de droit les responsabilités en terme de pilotage de la mention.

Le champ ML offre un regroupement thématiquement cohérent et interdisciplinaire qui ne cherche toutefois pas à développer cette caractéristique malgré la création de parcours dans les mentions *Biologie, Biotechnologies* et *Physique*. Au sein de ce champ, on peut souligner le développement de l'alternance. On peut déplorer certains manques de précision dans l'évolution des formations. Pour autant, la restructuration de deux des trois parcours (*Sciences biologiques marines et International Master of Science in Marine Biological Resources*) de la mention *Biologie* apparaît convaincante sur la base des éléments communiqués. Sans que cela porte préjudice à la formation, il conviendra toutefois de traiter la question de l'ensemble des parcours (*Sciences halieutiques aquacoles*), délocalisé à Rennes et déconnecté en apparence de l'ensemble de la mention. Les réponses aux recommandations formulées par les mentions *Droit des activités maritimes et Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports* auraient mérité d'être moins minimalistes. On note toutefois un retour aux dénominations nationales des mentions, tenant ainsi compte des avis formulés lors de l'évaluation du bilan.

Dans le champ STS, deux des trois parcours (*Électronique radiofréquence et télécommunications et Signal et télécommunications*) de la mention *Réseaux et télécommunications* intègrent une nouvelle mention *Électronique, énergie électrique, automatique* pour améliorer leur visibilité, le troisième parcours *Télécommunications et réseaux* restant dans la mention. Cette modification bien que ne changeant pas l'économie générale de l'offre de formation aurait mérité d'être davantage argumentée. Dans les formations en Santé, la description des innovations pédagogiques s'appuyant sur la simulation aurait aussi mérité d'être davantage détaillée. Une collaboration multidisciplinaire plus affichée entre les domaines *santé* et *STS* en priorité, serait à rechercher de manière à favoriser plus clairement l'appui recherche et enrichir l'offre pour augmenter les options des parcours personnalisés et des futurs projets personnels (nutrition, microbiologie, psychologie, statistiques à titre d'exemple). En outre, les enseignements en éthique et déontologie ne sont pas décrits dans le document et pourraient faire l'objet d'une approche pluridisciplinaire.

Ainsi, de manière générale, les observations et les recommandations du Hcéres sont assez peu prises en compte ou peu explicitées par les formations qui pâtissent d'un déficit de pilotage qui apparaît la plupart du temps cloisonné au niveau des formations et des composantes, absent au niveau des champs, en position d'attente

au niveau central. Des synergies sont à mettre en place pour briser le cloisonnement et la stratification. Les agrégations et les superpositions constatées dans la plupart des champs de formation nuisent aux objectifs d'amélioration de la visibilité des formations et aux innovations : une logique transdisciplinaire ou des transversalités, une recomposition autour de pôles identifiés et l'organisation d'un pilotage en synergie à tous les niveaux sont recommandés. Alors que les entretiens ont révélé une appréciation et une mise en œuvre très hétérogènes des éléments de politique ou de cadrage, il serait nécessaire que l'université questionne les modalités de suivi des actions qu'elle souhaite mettre en œuvre. Cela concerne notamment la participation des étudiants et des diplômés à l'évaluation des formations et surtout le suivi de l'offre de formation (effectifs, réussite et insertion professionnelle), les services, les formations ou les composantes agissant souvent en ordre dispersé. Les objectifs d'accentuer l'internationalisation des formations et de renforcer l'alternance doivent être encouragés. La question de la liaison entre les formations de 2^e cycle et les axes de recherche identifiés par l'UBO dans ses orientations stratégiques 2022-2026 se pose surtout pour l'axe Sciences Humaines et Sociales, dont l'appellation traduit un déficit d'identité et une confusion entre un ensemble de disciplines et un axe de recherche. Une solution serait de s'appuyer sur quelques formations « pépites » qui pourraient être pilotes pour donner une identité au champ de formation ALL-SHS.

Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 2^e cycle

Le projet ne présente pas d'information sur les modalités d'inscriptions et de réinscriptions, les dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement, sur l'organisation globale de l'offre (semestres, parcours de formation, blocs de connaissances et de compétences, majeures-mineures, etc.), unités d'enseignement (UE) capitalisables et attribution des *European Credit Transfer System* (ECTS), sur la politique de l'établissement en matière de progressivité et de personnalisation des parcours, sur la politique de l'établissement en matière de description en compétences, de langues, de stages, d'innovations pédagogiques, de numérique, de lien avec la recherche, d'international, de sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique ni sur la politique de l'établissement en matière de modalités de contrôle des connaissances et compétences, de fonctionnement des jurys et de délivrance du supplément au diplôme. Il s'agit d'une reconduction de l'existant qui est à peine explicitée.

Conclusions et recommandations

La hausse globale du nombre d'étudiants et les difficultés financières rencontrées par l'université ont mobilisé les énergies, expliquant en partie les aléas rencontrés dans le processus d'accréditation. La reconduction de l'offre à l'identique avec l'intention de « poursuivre la montée en visibilité des mentions existantes » aurait dû être développée, le dossier ne donnant ni stratégie, ni modalités ni moyens pour y parvenir. La justification des demandes de créations aurait mérité d'être argumentée et analysée dans le périmètre des formations thématiquement proches. Les réserves ne portent que sur les demandes de création *ex-nihilo*, étant clairement entendu que la prise en compte des observations et recommandations du Hcéres pour les mentions déjà existantes est assez peu argumentée. Pour autant, on ne saurait remettre en question au travers de ce rapport la totalité de l'offre de formation de 2^{ème} cycle. Celle-ci pourrait être repensée en engageant un dialogue entre les différentes équipes de mention et notamment autour des projets de création porteurs d'une dynamique nouvelle.

Les formations

Champ : Arts, lettres, langues et sciences humaines

Intitulé de la formation	GM/M	Etablissement(s)	Avis sur l'accréditation
Arts de la scène et spectacle vivant	M	Université de Bretagne occidentale Le Pont supérieur	Avis favorable
Arts, lettres et civilisations	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Civilisations, cultures et sociétés	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Création artistique	M	Université de Bretagne occidentale	Création Avis réservé
Direction de projets ou établissements culturels	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Épistémologie, histoire des sciences et des techniques	M	Université de Bretagne occidentale Université de Nantes	Avis favorable
Études sur le genre	M	Université de Bretagne occidentale Université d'Angers Université de Nantes Université de Rennes 2 Université du Mans	Dans la mesure où l'évaluation du bilan de la formation en demande de co-accréditation n'est pas encore réalisée par le Hcéres, l'avis en vue de l'accréditation de cette formation est différé à décembre 2021.
Français langue étrangère	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Humanités numériques	M	Université de Bretagne occidentale	Création Avis réservé
Intervention et développement social	M	Université de Bretagne occidentale	Pas d'avis, dossier d'autoévaluation non déposé et par conséquent mention non évaluée dans la phase bilan.
Langues et sociétés	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Langues étrangères appliquées	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Lettres	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Patrimoine et musées	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Psychologie	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable

Psychologie clinique, psycho-pathologie, psychologie de la santé	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Sciences de l'éducation	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
STAPS - Activité Physique Adaptée et Santé	M	Université de Bretagne occidentale Université du Mans Université de Poitiers Université de Rennes 2 Université de Nantes Facultés libres de l'Ouest - UCO	Dans la mesure où l'évaluation du bilan de la formation en demande de co-accréditation n'est pas encore réalisée par le Hcéres, l'avis en vue de l'accréditation de cette formation est différé à décembre 2021.
STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
STAPS : management du sport	M	Université de Bretagne occidentale Université de Nantes Université de Poitiers Université de Rennes 2 Facultés libres de l'Ouest - UCO	Dans la mesure où l'évaluation du bilan de la formation en demande de co-accréditation n'est pas encore réalisée par le Hcéres, l'avis en vue de l'accréditation de cette formation est différé à décembre 2021.
Tourisme	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Traduction et interprétation	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable

Champ : Droit, économie, gestion

Intitulé de la formation	GM/M	Etablissement(s)	Avis sur l'accréditation
Administration économique et sociale	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Administration publique	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Comptabilité - contrôle - audit	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Contrôle de gestion et audit organisationnel	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Droit	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Droit de l'immobilier	M	Université de Bretagne occidentale	Création Avis favorable
Droit privé	M	Université de Bretagne occidentale	Création Avis favorable

Droit public	M	Université de Bretagne occidentale	Création Avis favorable
Finance	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Gestion de production, logistique, achats	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Gestion des ressources humaines	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Gestion des territoires et développement local	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Justice, procès et procédure	M	Université de Bretagne occidentale Université de Nantes Université de Rennes 1	Dans la mesure où l'évaluation du bilan de la formation en demande de co-accréditation n'est pas encore réalisée par le Hcéres, l'avis en vue de l'accréditation de cette formation est différé à décembre 2021.
Management des systèmes d'information	M	Université de Bretagne occidentale	Création Avis favorable
Management et administration des entreprises	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Management et commerce international	M	Université de Bretagne occidentale	Pas d'avis, dossier d'autoévaluation non déposé et par conséquent mention non évaluée dans la phase bilan.
Marketing, vente	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Monnaie banque finance assurance	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable

Champ : Mer et littoral

Intitulé de la formation	GM/M	Etablissement(s)	Avis sur l'accréditation
Biologie	M	Université de Bretagne occidentale Agrocampus Ouest	Avis favorable
Biotechnologies	M	Université de Bretagne occidentale Université de Bretagne sud	Avis favorable
Chimie et sciences du vivant	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Droit des activités maritimes	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports	M	Université de Bretagne occidentale Agrocampus Ouest	Avis favorable
Gestion de l'environnement	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Physique	M	Université de Bretagne occidentale ENSTA Bretagne IMT Atlantique	Avis favorable
Sciences de la terre et des planètes, environnement	M	Université de Bretagne occidentale Université de Bretagne sud	Avis favorable

Champ : Sciences, technologies, santé

Intitulé de la formation	GM/M	Etablissement(s)	Avis sur l'accréditation
Actuariat	M	Université de Bretagne occidentale IMT Atlantique	Avis favorable
Biodiversité, écologie, évolution	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Biologie - santé	M	Université de Bretagne occidentale IMT Atlantique Université Rennes 1	Avis favorable
Certificat de capacité en orthophonie	GM	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Chimie	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable

DFA sciences maïeutiques	GM	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
DFA sciences médicales	GM	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
DFA sciences odontologiques	GM	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Électronique, Énergie électrique, Automatique	M	Université de Bretagne occidentale ENIB	Création Avis favorable
Informatique	M	Université de Bretagne occidentale ENIB IMT Atlantique ENSTA Bretagne	Avis favorable
Ingénierie de conception	M	Université de Bretagne occidentale Université de Bretagne sud Université Rennes 1 ENIB ENSTA Bretagne	Dans la mesure où l'évaluation du bilan de la formation en demande de co-accréditation n'est pas encore réalisée par le Hcéres, l'avis en vue de l'accréditation de cette formation est différé à décembre 2021.
Ingénierie de l'image, ingénierie du son	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Mathématiques et applications	M	Université de Bretagne occidentale ENS Rennes INSA Rennes ENSAI Université Rennes 1 Université Rennes 2	Dans la mesure où l'évaluation du bilan de la formation en demande de co-accréditation n'est pas encore réalisée par le Hcéres, l'avis en vue de l'accréditation de cette formation est différé à décembre 2021
Microbiologie	M	Université de Bretagne occidentale Université Rennes 1	Dans la mesure où l'évaluation du bilan de la formation en demande de co-accréditation n'est pas encore réalisée par le Hcéres, l'avis en vue de l'accréditation de cette formation est différé à décembre 2021

Physique fondamentale et applications	M	Université de Bretagne occidentale Université Rennes 1 INSA Rennes IMT Atlantique ENIB	Dans la mesure où l'évaluation du bilan de la formation en demande de co-accréditation n'est pas encore réalisée par le Hcéres, l'avis en vue de l'accréditation de cette formation est différé à décembre 2021
Réseaux et télécommunication	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable
Urbanisme et aménagement	M	Université de Bretagne occidentale	Avis favorable

Observations de l'établissement



Université de Bretagne Occidentale

Brest, le 22 septembre 2021

Le rapport d'évaluation Master, dans le cadre du projet d'offre de formation de 2^{ème} cycle pour le contrat 2022 – 2026, n'appelle pas d'observation particulière.

Le président

Matthieu GALLOU



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)